Département des Côtes-d'Armor

MAIRIE DE

UZEL-PRÈS-L'OUST

22460

Téléphone : 02 21 08 02 20

accueil@mairie-uzel.fr

Envoyé en préfecture le 24/12/2025

Reçu en préfecture le 24/12/2025

Publié le

ID : 022-212203848-20251218-2025_12_11-DE

2025 – 12 – 11

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 18 décembre 2025

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, M. Jean-Louis Jonville, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Pierre-Edouard Jaglin, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo.

Absents excusés : M. Joël Pautrot représenté par M. Guénaël Choupaux, Mme Dominique Wenger, M. Thierry Wenger.

Absente : Mme Céline Houdelette

Secrétaire : M. Jean-Louis Jonville

Bibliothèque : Désherbage de livres

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les bénévoles de la bibliothèque en lien avec les services de Loudéac Communauté Bretagne Centre proposent la réalisation d'un désherbage, c'est-à-dire à l'élimination d'ouvrages abîmés ou obsolètes. Cette opération est nécessaire afin de faire de la place et permettre une meilleure visibilité aux nouveaux livres.
Une liste des documents ayant été établie, M. Le Maire propose au conseil de valider ce désherbage.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité autorisent le désherbage des ouvrages référencés sur la liste jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 24/12/2025

UZEL, le 24/12/2025

Le Maire

G. CHOUPAUX